

Contrat de location d'une propriété de vacances.

Les soussignés déclarent avoir conclu l'accord suivant concernant la propriété de vacances restauration à usage de vacances, à sur Calle, nombre Uniquement destiné à soi occuper par un maximum de personnes.

Nom du propriétaire :

Nom : FJHG Hikspoors und GL ten Hoopen Adresse :
de Teuge 35 Code postal et
localité : 7205 GB Zutphen Téléphone mobile :
+31 614153517 Adresse e-mail :
verhuur.bouganville@gmail.com

Adresse clé : Calle Berlina.. Vous nous informez de votre heure d'arrivée. L'hôtesse vous attendra au complexe à l'heure indiquée. Vous recevrez les clés de l'hôtesse.

Nom du locataire :

(1)..... Passeport / Numéro d'identification :

Nom/noms des compagnons de voyage :

(2)..... Passeport / Numéro d'identification :

(3)..... Passeport / Numéro d'identification :

(4)..... Passeport / Numéro d'identification :

Adresse du locataire principal :

Rue / n° :

Code postal / ville :

Téléphone :

Téléphone mobile :

Adresse e-mail :

Durée de location

Date de début de location (j/m/a) :/...../20.....

Date de fin de location (j/m/a) :/...../20.....

Nbre de personnes :/.....

Montant de la location : Toutes les sommes sont en EUROS

Montant de la location : € 0,00 (A)

Frais de nettoyage : 0,00 € (B) 0,00

Supplément énergie : € (C) 0,00 € (D)

Choix :

Réductions : € 0,00 (E)

Montant payable : 0,00 (A+B+C+DE)

Dépôt : 150,00 €

Modalités de

paiement : En attente de facture au plus tard 1 semaine avant l'arrivée,/...../ 202.. (j/m/a)

Édition : 30-04-2023

Traductions via Google translate donc aucun droit ne peut être dérivé des traductions. Le contrat original est en anglais.

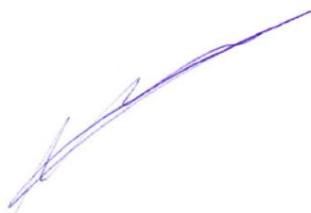
IDENTIFIANT

Veuillez payer par virement sur notre compte bancaire :
Numéro de compte : BIC ABNANL. IBAN : NL66ABNA0593800877 chez ABN-AMRObank, située à Zutphen, au nom de GL ten Hoopen

Les termes et conditions des « Conditions de location » s'appliquent à ce contrat. Envoyez une copie signée de ce contrat de location (document complet) par e-mail à l'adresse suivante :

FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen, email :
verhuur.bouganville@gmail.com

Signature du propriétaire,



Date :...../...../202.... (j/m/a)

Signature du locataire,

.....

Date :...../...../202.... (j/m/a)

Le locataire déclare avoir pris connaissance de ce qui suit :

Dans la maison de vacances .. des chambres sont disponibles avec ... des lits et .. un canapé-lit dans le coin salon.
Il n'y a pas de couchages fixes pour plus de .. personnes.

Obligations légales de FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen

Conditions de location

Article 1

FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen ne peuvent être tenus responsables de toute perturbation, altération ou entrave au séjour du locataire, si cela résulte de circonstances imprévues ou inévitables indépendantes de sa volonté. FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen ne peuvent être tenus responsables des inconvénients causés par des tiers, tels que le conseil ou le gouvernement local, etc. FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen ne peuvent pas non plus être tenus responsables de toute interruption de gaz, d'électricité ou d'eau, dans cas de trop peu d'heures d'ensoleillement ou de trop peu de précipitations. FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen déclinent toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration de bagages, d'objets personnels ou de véhicules, ou pour les frais liés à une arrivée tardive dans la propriété ou l'appartement de vacances en raison de retards.

Article 2. Réservation et tarif.

Une réservation est valable à partir du moment où FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen ont accepté votre réservation.

La signature de ce contrat de location signifie que le locataire a pris connaissance et accepte les conditions générales de location ici mentionnées ainsi que le descriptif complet du bien qu'il a loué et le prix lors de la réservation.

Les tarifs utilisés par FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen sont calculés en EUROS et concernent un bien par semaine ou une autre période, comme indiqué sur la facture. La TVA ne s'applique pas ici. Les frais de repas, boissons, etc. ne sont pas inclus dans le tarif. Les coûts supplémentaires tels que le nettoyage final, les coûts d'utilisation de la taxe sur l'énergie, etc. seront détaillés à côté de la description de la propriété et sont inclus dans le prix final, sauf indication contraire.

Article 3. Paiement du montant de la location.

Le montant de la facture doit être reçu par FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen au plus tard 1 semaine avant le début de la période de location. Si le solde est encore ouvert à cette date, le locataire recevra un courrier demandant le paiement du solde dans les 3 jours ouvrables. Si le paiement n'est pas reçu dans ce délai, cela signifie une annulation de la location du bien par le locataire et les conditions d'annulation telles que décrites à l'article 4 s'appliquent.

FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen seront en même temps autorisés à proposer la propriété de vacances à la location à une autre partie.

Si la réservation est effectuée moins de 5 semaines avant le début de la période de location, le montant total de la location est payable immédiatement.

Dès réception du solde du règlement, les documents de voyage seront adressés au locataire par retour. Ceux-ci comprendront toutes les informations nécessaires, y compris les directions d'itinéraire, l'adresse et le nom de la personne qui sera disponible à l'arrivée, ainsi que le "voucher" qui permet l'entrée dans la propriété et qui doit être remis à l'arrivée à la personne qui s'occupe du accueil des invités.

4. Annulation par le locataire.

Toute annulation doit être faite par écrit et envoyée par courrier ou par e-mail à Hikspoors et GL ten Hoopen. Aucun frais supplémentaire ne sera facturé par FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de paiement et de non-présentation sans annulation écrite.

5. Annulation par FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen.

Dans le cas où FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen doivent annuler le contrat de location à la suite de circonstances imprévues, le locataire en sera immédiatement informé et tout acompte versé sera remboursé.

Dans le cas où l'annulation du contrat de location ne résulte pas d'un cas de force majeure, FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen paieront également 20% supplémentaires du montant de la location, qui est l'indemnisation habituelle des dommages et inconvénients.

Édition : 30-04-2023

Traductions via Google translate donc aucun droit ne peut être dérivé des traductions. Le contrat original est en anglais.

IDENTIFIANT

6. Réclamations et litiges.

Les réclamations ne seront prises en compte que si elles ont été notifiées dans les 48 heures suivant l'arrivée dans la location par un appel téléphonique et suivies d'une lettre recommandée. Il en va de même pour tout problème grave survenant pendant le séjour dans le bien locatif.

Dans le cas où le locataire refuse d'accepter la propriété parce qu'il estime que l'état de la propriété n'est pas conforme à ce qu'il devrait raisonnablement pouvoir attendre, il doit immédiatement contacter FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen. A défaut d'accord, il doit faire examiner la plainte par un expert, huissier ou notaire, afin de recevoir un avis objectif.

Le présent contrat est établi et doit être interprété conformément au droit néerlandais. Tout litige découlant de ce contrat relèvera de la compétence exclusive du tribunal néerlandais des petites créances.

7. Descriptif.

Toutes les brochures d'information ou informations sur le site Internet de FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen concernant le bien locatif, son agencement, son ameublement ou les services applicables ont été fournies de bonne foi, sur la base des faits par le propriétaire ou comme observé lors d'une inspection locale par FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen ou personnes autorisées sur place.

Dans le cas où l'un de ces changements dans la période entre le moment de la signature du contrat et le début de la période de location, FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen informeront le locataire, mais FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen ne peuvent être tenus responsables.

Si, malgré tout, les informations sur le bien locatif, son agencement, son ameublement, le nombre maximum de personnes ou les services concernés ne sont pas correctes, le locataire doit en informer immédiatement FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen, afin que les problèmes puissent être résolus.

Toutes les informations relatives aux activités touristiques et sportives ont été fournies par des tiers et ne relèvent pas de la responsabilité de FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen.

8. Arrivée et départ.

L'arrivée à la propriété de vacances aura normalement lieu entre 14h00 et 19h00, sauf accord contraire à l'avance. Nous vous conseillons de contacter par téléphone la personne qui s'occupe de l'accueil des clients la veille de votre arrivée, afin de convenir d'une heure et d'un lieu précis, et de la recontacter en cas de modification de la disposition due à des circonstances imprévues. Si cette procédure n'est pas suivie, FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen ne pourront être tenus responsables si le locataire ne parvient pas à accéder à la propriété à son arrivée.

La location doit être libérée au plus tard à 10h00 le jour du départ.

9. Nombre maximum d'occupants

Dans le bien locatif, un maximum de des personnes peuvent être logées sauf accord préalable de FJHG Hikspoors und GL ten Hoopen.

En cas de dépassement du nombre maximum de personnes, la personne chargée de l'entrée dans la propriété à l'arrivée pourra refuser l'entrée à ces personnes supplémentaires.

Dans le cas où ultérieurement, à l'insu de la personne chargée de l'accueil, des personnes supplémentaires sont autorisées à accéder à la propriété de vacances, un supplément de 25% du montant de la location par personne supplémentaire s'appliquera immédiatement et cela peut, le cas échéant, être déduit de la caution.

10. Animaux de compagnie.

Les animaux domestiques ne sont pas acceptés dans cette propriété de vacances.

11. Dépôt de garantie.

Conformément à l'accord, la caution de 150 euros sera prélevée sur la facture. La restitution de la caution aura lieu dans un délai de 2 semaines après déduction des frais de réparation des dégâts matériels constatés ultérieurement. Vous traversez l'appartement avec l'hôtesse pour une dernière vérification.

Édition : 30-04-2023

Traductions via Google translate donc aucun droit ne peut être dérivé des traductions. Le contrat original est en anglais.

IDENTIFIANT

12. Frais supplémentaires.

Les taxes de séjour ou de séjour sont à la charge du propriétaire et sont comprises dans le montant de la location. Le supplément d'énergie est inclus dans le loyer en tant qu'élément supplémentaire sur la facture.

13. Nettoyage.

La propriété doit être propre et rangée à l'arrivée. Si ce n'est pas le cas, la personne qui s'occupe de l'accueil doit en être avisée immédiatement, afin qu'elle remédie à la situation. En outre, le locataire doit en informer FJHG Hikspoors et GL ten Hoopen dans les 24 heures.

Au moment du départ, le locataire doit rendre le logement propre et rangé, en portant une attention particulière aux sanitaires, à la cuisine, aux fenêtres et au sol.

Dans le cas où le locataire l'a préalablement notifié, il peut prendre en charge le nettoyage final. Le montant sera détaillé dans la description de la propriété.

Nonobstant cela, le propriétaire se réserve le droit de déduire un montant supplémentaire du dépôt de garantie dans le cas où le nettoyage final n'a pas été effectué dans les règles de l'art.

La liste d'inventaire :
Dans l'appartement